



Libérez Madama Diawara

RESF 63 INDIGNÉ ET EN COLÈRE

Le RESF 63 est en colère et indigné du traitement infligé à Madama Diawara.

Alors que dans plusieurs départements ces dernières semaines, de nombreux médias se font l'intermédiaire des associations demandant la régularisation des jeunes exilés apprentis, le préfet de Haute - Loire a convoqué Madama au commissariat de Gerzat ce mardi 9 mars à 9h30, soi-disant pour vérifier les nouveaux documents qu'il avait reçus du Mali.

Refusant de le régulariser, la préfecture le fait conduire en Centre de Rétention à Lyon en vue de son expulsion vers le Mali. Avec les personnes qui l'hébergent depuis deux ans, il est venu du Puy à Gerzat en pleine confiance. Madama a été piégé.

Une fois encore la Police aux Frontières juge défavorable un papier sur lequel elle doute. Cette pratique est contraire à l'esprit de la déclaration des droits de l'enfant qui stipule que le doute doit lui profiter et qu'en toutes circonstances c'est l'intérêt supérieur de l'enfant qui doit prévaloir.

Madama doit être libéré, il doit obtenir les papiers qui lui permettront de se construire un avenir ici, parmi nous.

RESF appelle à un rassemblement devant la préfecture de Clermont-Ferrand jeudi 11 mars à 16H30.

Soyons nombreux pour réclamer la régularisation de Madama.